



Isère



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

www.isere.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ISÈRE

“Préparer plutôt
que subir.”



L'année 2023 et la récente mobilisation de la profession en ce début 2024, a rappelé à quel point l'agriculture s'exerce sur un marché tendu. Dans ce contexte compliqué, préparer l'avenir plutôt que le subir, est la ligne de conduite que la Chambre d'agriculture de l'Isère s'est fixée pour accompagner les agriculteurs et l'agriculture à s'adapter, aux vues des crises successives (Covid19, tensions géopolitiques, crise climatique...).

2023 a eu son lot de défis ; des cours instables sur certaines productions (lait, viande) - voir en crise (la filière noix), une pression environnementale (l'eau notamment) et foncière grandissante, les difficultés à renouveler les générations agricoles... qui n'a épargné aucune agriculture ni aucun territoire isérois. Face à ces complexités, la Chambre d'agriculture de l'Isère – ses agents, ses élus - s'est montrée présente auprès des agriculteurs et des collectivités pour les accompagner dans leurs choix et leurs projets de développement en 2023. Accès à la nouvelle PAC & aux dispositifs d'aides régionales (FEADER), gestion de la ressource en eau, dynamisation de l'emploi agricole et de l'installation, démarche bas carbone, ou encore structuration des filières locales... ont été autant d'actions menées par nos équipes. Ces actions traduisent notre ambition : permettre à l'agriculture iséroise de rester compétitive et adaptée aux enjeux du futur. L'agriculture est une force majeure et un gage d'autonomie alimentaire sur un territoire - ne l'oublions pas.

Plus que jamais en 2024, associons nos talents et réalisons l'agriculture de demain !

Jean-Claude DARLET et **Héroïse GONZALO**

Président

Directrice



06

P.04
INSTALLATION / TRANSMISSION

P.12
PARTENARIATS &
ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE



08

P.06
ALIMENTATION &
FILIÈRES LOCALES

P.14
STRATÉGIE FONCIÈRE &
TERRITORIALE



14

P.08
MULTI PERFORMANCE &
TRANSITION AGRICOLE

P.16
LA VIE DE LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE

P.10
ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE

P.19
BILAN FINANCIER & REVUE
QUALITÉ

INSTALLATION TRANSMISSION

Le renouvellement des générations agricoles : première priorité politique des Chambres d'agriculture qui y consacrent des moyens humains et financiers très importants face à ce défi qui les attend.

En Isère, c'est plus de 56% des agriculteurs qui vont cesser leur activité d'ici 10 ans.

L'INSTALLATION EN 2023

40

STAGES-TESTS EFFECTUÉS en vue d'une reprise d'exploitation ou d'une future association

105

DEMANDES DE DJA* DÉPOSÉES POUR UN PROJET D'INSTALLATION

299

NOUVEAUX INSTALLÉS

2000

CONTACTS AU POINT ACCUEIL INSTALLATION

PROFIL TYPE DU NOUVEL INSTALLÉ EN ISÈRE

55% des projets en production végétale principale

57% s'installent sur une exploitation conduite en agriculture biologique

48 ha de SAU moyenne

35% sont des femmes dont la moyenne d'âge est de 34 ans

44% ont réalisé un BPREA (Brevet professionnel de Responsable d'entreprise agricole) avant de s'installer

55% se sont installés en société

Chiffres 2023 - Source interne

LA TRANSMISSION EN 2023

177

CÉDANTS ACCOMPAGNÉS

72

OFFRES PUBLIÉES

sur le Répertoire Départ Installation

dont 32 nouvelles

Retrouvez toutes les offres du RDI ici

1600

FUTURS CÉDANTS INFORMÉS

via l'invitation au mois de la transmission

*Dotation Jeunes Agriculteurs - Aide à l'installation des jeunes agriculteurs

TOP 3 DES PRINCIPALES PRODUCTIONS DANS LES PROJETS

21% en maraîchage

17% en bovins lait

14% en céréales et oléoprotéagineux

Ahmed GAOUACHE
ahmed.gaouache@isere.chambagri.fr

Cécile LAURANSON
cecile.lauranson@isere.chambagri.fr

ATELIER START'ÈRE : VERS UNE NOUVELLE ÈRE, VERS UN NOUVEAU DÉPART !

Le service Primo Accompagnement Conseil (PACO) accompagne les personnes qui souhaitent se construire un nouvel avenir en se professionnalisant.

L'atelier Start'ère s'inscrit parmi les premiers rendez-vous dédiés à l'accompagnement projet. Il s'agit d'un atelier participatif d'une durée de 3h développant une pédagogie centrée sur le besoin du bénéficiaire.

Il s'adresse à toute personne motivée, porteuse d'idée ou de projet, en questionnement professionnel et désireuse de clarifier ses idées, ses envies. Nous appréhendons ainsi les dispositifs et outils dédiés à l'évolution de carrière, la possibilité de saisir le bon service au bon moment, d'être guidé pour structurer, construire sa démarche d'évolution professionnelle ou de création/reprise d'activité agricole, agri rurale et hors agricole.

Pour 2023, nous avons accompagné 160 personnes via Start'ère, un chiffre qui prouve, s'il en est besoin, que ce rendez-vous bimensuel a trouvé son public et sa place dans le paysage de l'accompagnement personnalisé.

Frédérique FORT
frederique.fort@isere.chambagri.fr



JOURNÉE : « ET SI ON S'INSTALLAIT À PLUSIEURS ? »

Travailler à plusieurs en toute sérénité, diversifier ses activités, créer de la valeur ajoutée tout en gardant du temps pour sa vie de famille et pouvoir être intégré pleinement à la société, sont des critères d'installation de plus en plus importants. S'installer à plusieurs peut aussi représenter une solution viable pour des reprises de fermes trop conséquentes pour un seul individu/couple. Face à ce constat, la Chambre d'agriculture de l'Isère a proposé le 27 octobre dernier à 30 futurs chefs d'entreprises agricoles et à l'association les Fermes Partagées de visiter une ferme gérée en collectif : la SCIC de la Clef des Sables.

Cette SCIC regroupe 7 associés répartis en 3 structures : 2 GAEC et une exploitation individuelle avec de nombreux ateliers (nuciculture, maraîchage, grande culture et boulangerie, petits fruits et transformation, Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales et bientôt élevage bovin avec transformation fromagère) et plusieurs circuits de commercialisation du plus long au plus court. De quoi inspirer bon nombre de porteurs de projets !

Aymeric BOSNEAGU
aymeric.bosneagu@isere.chambagri.fr

Lorène MIGEAT
lorene.migeat@isere.chambagri.fr



ZOOM SUR

2 TEMPS FORTS SUR LE MOIS DE LA TRANSMISSION

La Chambre d'agriculture de l'Isère a répondu, avec des partenaires, à l'appel à projet de la collectivité du Grésivaudan sur l'installation et la transmission. C'est dans ce cadre qu'a été organisé le premier **Café Transmission à Goncelin**. Ce format a permis à 9 agriculteurs d'échanger de façon informelle sur les problématiques liées à la transmission. Ce café donnera suite à de l'accompagnement individuel ou collectif.

Temps fort annuel, le **Forum de la Transmission** s'est déroulé à St Etienne de Crossey sous le signe de l'échange et de la convivialité. En effet, en plus des stands des partenaires clés de la cessation d'activité, la Chambre d'agriculture et le Pays Voironnais ont proposé une pièce d'improvisation sur le thème de la Transmission-Reprise. Une animation qui a rencontré un franc succès auprès de la cinquantaine de participants (agriculteurs, partenaires mais aussi porteurs de projets).

Marion CANAUD
marion.canaud@isere.chambagri.fr



ALIMENTATION & FILIÈRES LOCALES

Accompagner les filières et les producteurs à imaginer les débouchés de demain, favoriser l'accès à une alimentation de qualité.

STRUCTURER LES FILIÈRES POUR RECONNECTER PRODUCTION ET CONSOMMATION EN ISÈRE

Depuis 2020, le marché de l'alimentation a été largement chahuté, avec des variations extrêmes en volumes lors de la pandémie Covid puis un ralentissement des ventes dues aux hausses spectaculaires des prix alimentaires. Comment pénétrer ce marché local - pourtant dynamique - pour les agriculteurs Isérois, dans un contexte aussi tendu pour le portefeuille des consommateurs ?

La structuration de filière est une des réponses travaillées par la Chambre d'agriculture de l'Isère, accompagnée du Département, pour permettre à des groupes d'agriculteurs de gagner de façon collective des marchés locaux, plus rémunérateurs (Grandes et Moyennes Surfaces, commerce de proximité et Restauration Hors Domicile-RHD). Ce développement des ventes en produits locaux passe par une reconstruction des relations entre acteurs de la chaîne alimentaire et une adéquation entre l'offre et la demande.

Aujourd'hui, environ 400 agriculteurs Isérois sont positionnés sur ces segments de marché autour des outils de distribution tels que le Pôle agroalimentaire de l'Isère, les plateformes spécialisées sur la RHD et les outils de transformation locaux.

Florence REINER
florence.reiner@isere.chambagri.fr

ZOOM SUR

RENCONTRES EPCI

Le vendredi 8 décembre à la Chambre d'agriculture de l'Isère, les conseillers territoriaux et les chargés de mission agriculture des EPCI, ont évoqué le sujet des filières locales. Cet échange a été l'occasion de repositionner le contexte de la consommation iséroise avant d'aborder le travail mené par la Chambre d'agriculture sur les filières agricoles du département. De leurs côtés, les collectivités ont présenté leurs projets de développement territoriaux ainsi que leurs souhaits de concrétisation d'actions pour l'année 2024. Une réunion riche en partage d'expérience, que les participants souhaitent renouveler l'année prochaine.

« On a un vrai rôle à jouer en tant que Chambre d'agriculture pour porter à connaissance le travail réalisé sur la structuration de productions locales et portés par nos élus, mais aussi de méthodologie à construire avec les collectivités pour les accompagner sur le développement de filières locales ».

Céline FAILLIE | celine.faille@isere.chambagri.fr



FILIÈRE NOIX : UNE CRISE 2023 SANS PRÉCÉDENT

Après une période de dynamisme constant, la filière noix a subi un coup d'arrêt pour la récolte 2023, avec des marchés saturés et une consommation faible. Les élus de la Chambre d'agriculture se sont mobilisés pour faire entendre l'inquiétude des producteurs et **trouver des solutions concrètes**.

- **Des échanges ont eu lieu le 28 février en Isère** avec les metteurs en marchés afin de les sensibiliser sur les stocks importants et les prix d'achat bien en deçà des coûts de production.

- Les responsables professionnels de la filière ont sollicité une rencontre auprès du **Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le 16 mars**, puis se sont rendus au **Sénat le 05 juillet** pour faire remonter les problématiques terrain. Une **2^{ème} réunion avec les services du Ministre a eu lieu le 25 septembre** pour refaire un état des lieux après la période estivale et négocier une aide de crise. Le **30 octobre, une délégation de responsables professionnels nucicole a été convoquée par le Ministère** pour l'annonce de l'Aide de crise.

- Un rapprochement avec la filière nucicole du Sud-Ouest, pour alerter sur la crise globale et mettre en place un plan d'action, a été engagé au travers de deux rencontres à Clermont Ferrand : **le 6 février et le 19 juillet**.

Une réunion de tous les producteurs a été organisée le **13 avril à Vinay**. La nécessité de se structurer a été validée par les 100 nuciculteurs présents.

- Une association a été créée afin de structurer les actions collectives menées par les producteurs du Sud-Est. Le **05 septembre** création de l'association suite à son assemblée générale constitutive réunissant près de 200 producteurs locaux à Chatte. Jean-Claude Darlet en est le Président.

Ghislain BOUVET
ghislain.bouvet@isere.chambagri.fr

LES CIRCUITS COURTS EN QUELQUES CHIFFRES

Agriculture Biologique

31 732 ha cultivés en bio ou en conversion

901 exploitations certifiées ou en conversion



Concours Départemental des Vins de l'Isère

8 Argent
4 Or
1 Bronze

4 Mentions spéciales jury

Fermiers d'or

32 produits présentés

10 médaillés



Concours Général Agricole

15 médailles agricoles en 2023



Bienvenue à la Ferme

70 producteurs adhérents début 2024



Marque Nos produit IS HERE

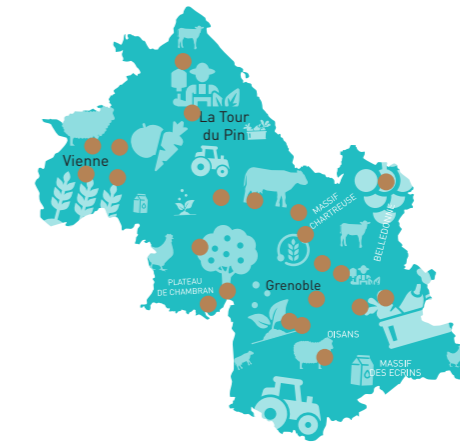
2100 produits agréés

Perspectives 2024 : 3 boutiques éphémères (dont la foire de Grenoble, le marché de Noël et 1 nouvelle à la foire de Beaucroissant).



Points de vente collectif

22 magasins de producteurs
Isère : 1^{er} département de France



1 ouverture à venir (1^{er} semestre 2024) « Un Brin de Vercors »

1 projet de point de vente collectif accompagné sur le Trièves

Agritourisme

2 associations des fermes pédagogiques accompagnées : Le Chemin des Fermes et Les Fermes Buissonnières

Fanny CORBIERE | fanny.corbiere@isere.chambagri.fr

Source interne

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE LAIT

La Chambre d'agriculture de l'Isère, aux côtés de ses partenaires FDSEA 38, Jeunes Agriculteurs de l'Isère, Cerfrance, Adice Conseil Elevage, INRAE a organisée le 19 décembre 2023 au Lycée Agricole de La Côte Saint André une journée à destination des producteurs de lait de l'Isère, des partenaires et élus de la filière, avec au cœur du sujet : « **L'Isère, terre de lait - hier, aujourd'hui et demain** ». Une petite centaine de personnes a participé à cet évènement riche en informations et débats.

Retrouvez le diagnostic complet sur ce lien ▶



LE 1^{ER} CONCOURS NOS GRANDS PRODUITS ISHERE

Le 13 juin 2023 a eu lieu le 1^{er} concours du goût de la marque ISHERE.

Basée sur les valeurs « local, éthique et responsable », la marque gérée par le Pôle Agroalimentaire de l'Isère (PAA) voulait ajouter la dimension du goût à sa démarche. Epaulé par la Chambre d'agriculture et la Chambre de métiers et d'artisanat, le PAA a donc proposé à ses adhérents ce concours.

Une centaine de produits ont été présentés par 70 producteurs agricoles et artisans. Le jury était composé de restaurateurs, professionnels, distributeurs, élus et particuliers, qui ont joué le jeu de la dégustation et de la notation pour attribuer les médailles.

Ce concours permet de mettre en avant les produits du département, mais aussi d'accompagner les producteurs à améliorer leurs recettes.

Les produits primés sont reconnaissables à leur logo.



Mélanie HOVAN
melanie.hovan@isere.chambagri.fr



MULTI PERFORMANCE & TRANSITION AGRICOLE

Accompagner toutes les agricultures pour des systèmes rentables et résilients face aux évolutions climatiques et la raréfaction des ressources.

LE PLAN DE GESTION DURABLE DES HAIES : QUAND TRANSITION RIME AVEC PERFORMANCES

En Isère, la Chambre d'agriculture accompagne dans le cadre des « paiements pour service environnementaux » (PSE), sur les territoires des deux collectivités (CAPI et SIRRA), environ 130 agriculteurs pour la mise en place de plans de gestion durable des haies (PGDH). Notre objectif est de permettre à ces exploitations où le PGDH est imposé par le dispositif PSE de **transformer la haie souvent vécue comme une contrainte en une nouvelle ressource**.

La haie est un élément des exploitations souvent sous-estimé mais néanmoins crucial pour leur durabilité. Outre ses bienfaits en matière de protection des cultures et de préservation de la biodiversité, elle offre également une opportunité **pour la production de bois-énergie**.

En adoptant un PGDH, les agriculteurs peuvent optimiser ce potentiel. Ce plan de gestion apporte à l'agriculteur un état des lieux et de connaissance, de planification des travaux d'entretien et de valorisation des haies à l'échelle de son exploitation. Il doit permettre de pérenniser les haies (et bosquets), voire de les améliorer, **pour développer le potentiel productif et écologique de la haie**.

Vincent BATAULT
vincent.batault@isere.chambagri.fr

ADAPTER MON EXPLOITATION AGRICOLE FACE AUX CHANGEMENTS - MAEC FORFAITAIRE

Depuis 2023, les agriculteurs peuvent bénéficier d'une aide de 18 000 € dans le cadre d'un dispositif proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes : la **MAEC forfaitaire**. Cette aide, financée par la Région et l'Union Européenne via le FEADER, s'adresse aux agriculteurs souhaitant développer l'autonomie protéique de leur élevage, réduire l'empreinte carbone de leur exploitation ou réduire l'usage des phytosanitaires. Le guichet sur le site de la Région reste ouvert jusqu'à la fin de l'année 2024.

En 2023, la Chambre d'agriculture de l'Isère a été agréée pour accompagner les agriculteurs, dans ces trois options. **3 conseillers ont été formés** sur l'option autonomie protéique et bas carbone et **une dizaine ont été formés** sur l'option phytosanitaire. Une première communication a été lancée auprès des agriculteurs à l'été 2023 et une relance est prévue pour ce début d'année. L'accompagnement s'effectue sur 5 ans pour les 3 options, afin de constater les changements de pratiques réalisés.

Nina LOPEZ
nina.lopez@isere.chambagri.fr



ZOOM SUR

DES HERBIVORES ET DES NOIX... GREENFRUIT & PEPIT PARTN'R

D'initiative isolée, la pratique du pâturage sous noyers tend à se développer. Comme beaucoup disent, il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant entre nuciculteur et éleveur. L'herbe qui pousse sous les noyers et à fortiori s'ils sont irrigués, est une ressource de bonne qualité pour les animaux. Pour le producteur de noix, le pâturage maîtrise l'enherbement et limite les broyages.

La Chambre d'agriculture de l'Isère est engagée dans 2 programmes multi partenariaux d'étude et de vulgarisation de la pratique : **GREENFRUIT** et **PEPIT Partn'R**.

Ils visent à :

- Capitaliser des connaissances et les vulgariser sur la mise en œuvre du pâturage, en termes techniques et de liens entre producteurs,
- Etudier les impacts du pâturage sur le tassement et la fertilité du sol,
- Evaluer la ressource fourragère offerte (biomasse/valeur) et son évolution après pâturage.

Catherine VENINEAUX
catherine.venineaux@isere.chambagri.fr

PREMIÈRE ÉDITION POUR LES INTERAGRIS

La Chambre d'agriculture accompagne et conseille au quotidien une centaine d'agriculteurs à travers **11 collectifs** (GIEE, DEPHY, 30000) sur les thématiques de réduction de produits phytosanitaires en grande culture, adaptation au réchauffement climatique, autonomie alimentaire des troupeaux...

INTER AGRIS

Agroécologie, réduction d'intrants :
les agriculteurs partagent leurs expériences

Un nouvel évènement, « **LES INTERAGRIS** », a été organisé dans ce cadre le 16 novembre à Marcilloles. L'objectif était de donner la parole aux agriculteurs de ces collectifs pour échanger sur leurs pratiques et évoluer ensemble techniquement à travers des retours d'expériences. Cette matinée a été riche en discussions sur les couverts d'intercultures, les cultures associées, le désherbage mécanique ainsi que les méteils et a permis de renforcer et créer les liens entre exploitants. Au vu de la forte implication des agriculteurs et des retours positifs, les interagris seront reconduites en 2024 sur de nouvelles thématiques.

Gaëlle AUBERT
gaelle.aubert@isere.chambagri.fr

BILAN DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT SUR LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE

Suite à la loi instituant la séparation des activités de conseil et vente des produits phytosanitaires, la Chambre d'agriculture de l'Isère a accompagné les exploitations dans la réalisation de leur CSP (Conseil Stratégique Phytosanitaire). Il s'agit de réaliser avec l'exploitant un bilan de sa stratégie d'utilisation en vue d'identifier **des marges de manœuvres et un plan d'action individualisé pour un meilleur usage voire un moindre recours aux produits phytosanitaires**.



Sandra RIQUET
sandra.riquet@isere.chambagri.fr

ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET D'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE POUR LES IRRIGANTS ET TERRITOIRES DE L'ISÈRE

Face à la crise énergétique et à l'envolée des charges d'électricité qui menace l'irrigation des cultures, la Chambre d'agriculture de l'Isère a apporté son soutien et son ingénierie à l'Association des Irrigants de l'Isère en conduisant **une étude d'opportunité pour l'autonomie énergétique des irrigants** grâce au développement de sources **d'énergie renouvelable** (photovoltaïque évitant la consommation de foncier agricole mais aussi éolien ou hydroélectrique ou un mix de ces énergies). La consommation d'électricité par les pompes d'irrigation connaît de fortes variations inter-annuelles (en fonction du climat de l'année), un pic estival et une tendance nocturne qui s'accroît. Il est donc indispensable de partager l'autoproduction d'énergie avec d'autres acteurs du territoire dont la consommation électrique est plus régulière et stable. Un partenariat avec plusieurs collectivités – notamment Bièvre Isère Communauté et Entre Bièvre et Rhône – a donc été établi pour cette étude.

La Chambre d'agriculture a édité une cartographie des besoins des irrigants et des sites d'opportunité pour l'établissement d'un projet d'autoconsommation collective. Un bureau d'étude spécialisé a ensuite été sélectionné et produira des scénarii d'exploitation début 2024.

Jean-François PERRET | jeanfrancois.perret@isere.chambagri.fr

ZOOM SUR

3 COLLECTIFS GIEE ENGAGÉS SUR L'AGROÉCOLOGIE, L'AUTONOMIE DES EXPLOITATIONS ET LA PERFORMANCE

La Chambre d'agriculture accompagne depuis plusieurs années des groupements d'agriculteurs désirant évoluer vers des pratiques vertueuses. Parmi eux, 3 collectifs ont bénéficié de la reconnaissance GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique) par l'Etat en 2023. Ainsi, plus de 40 agriculteurs de 3 territoires Isérois s'appuient sur une dynamique collective afin de réussir une transition agroécologique de leurs exploitations :

- Les nuciculteurs du **GIEE SOLutions Isère-Drôme** aspirent à améliorer la fertilité des sols et la biodiversité au sein de leurs fermes diversifiées situées entre Romans-sur-Isère et St Marcellin;
- Les éleveurs du **GIEE des Terres Froides** poursuivent leur travail initié il y a déjà 4 ans sur l'autonomie alimentaire et l'agronomie durable au sein de leurs fermes;
- Le **GIEE MSV Nord Isère** concentre des maraichers souhaitant optimiser la pratique du maraichage sur sols vivants. Reconnu depuis 2021, son accompagnement a été repris par la Chambre d'agriculture de l'Isère en 2023 jusqu'en mars 2025.

Fanny RINGUET
fanny.ringuet@isere.chambagri.fr

ZOOM SUR

PROJET CLIMATERRA

Face au changement climatique qui s'accélère, la Chambre d'agriculture de l'Isère va participer au programme national « **ClimaTerra** » porté par le réseau Chambres d'agriculture France pour 2024 et 2025.

Il s'agira de capitaliser l'expérience acquise par nos conseillers dans le domaine de l'adaptation des exploitations agricoles au changement climatique en développant 3 axes d'actions : la sensibilisation des agriculteurs lors de journées techniques, la réalisation de diagnostics d'exploitation visant à cerner les vulnérabilités et proposer des actions d'adaptation, puis le suivi de ces plans d'action. Les enseignements tirés permettront de mettre en œuvre des pratiques pour **faire face aux enjeux du changement climatique auprès des exploitations.**

Jean-François PERRET
jeanfrancois.perret@isere.chambagri.fr



NOS ACTIONS TERRAIN EN CHIFFRES

▲ REPLANTATION DES HAIES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

49

EXPLOITATIONS ACCOMPAGNÉES DANS LA MISE EN PLACE DU LABEL HAIE

(dans le cadre de leur PSE - Paiement pour Services Environnementaux) par 4 conseillers agronomes ou forestiers.

▲ EXPÉRIMENTATIONS DE NOUVEAUX SYSTÈMES PLUS RÉSILIENTS

12

ESSAIS MENÉS

sur des thématiques aussi variées que l'agroforesterie, les prairies et variétés fourragères ou encore les grandes cultures.

21

TOURS DE PLAINE EFFECTUÉS

(observation des parcelles pour adapter les pratiques et les cultures). **Près de 295** agriculteurs participants.

6

DÉMONSTRATIONS DE MATÉRIEL DE DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE

visant à diminuer l'utilisation de phytosanitaire et

1 démonstration de matériel de valorisation de la haie

▲ MESURES FEADER – Fonds européen agricole pour le développement rural dans le but de promouvoir la compétitivité, la durabilité et la diversification des zones rurales.

18

PORTEURS DE PROJETS ACCOMPAGNÉS DE A À Z

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face aux effets déjà visibles du changement climatique, l'agriculture doit s'adapter, faire face aux aléas et, parfois, se réinventer.

PROSPECT 'AURA 2040 : QUELS SCENARII D'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE SUR NOS TERRITOIRES À HORIZON 2040 ?

Initié durant l'été 2023, le projet PROSPECT'AURA est coordonné par la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes en lien avec différents salariés et élus des 12 Chambres Départementales **afin de réaliser un travail de prospective de l'agriculture à horizon 2040.**

Ce travail est précieux pour notre Chambre d'agriculture puisqu'il s'inscrit dans une démarche proactive d'analyse des évolutions possibles de l'agriculture et de la forêt sur notre territoire.

Les objectifs du projet sont d'anticiper et appréhender les changements, identifier les risques et opportunités et définir des stratégies et « orienter l'avenir » via des scénarii plus ou moins optimistes définis en fonctions de variables d'influences identifiées. Ces éléments seront portés à connaissance au niveau régional et départemental.

Toutes les infos sur le projet à retrouver ici >



Agent et élu référent :
Thomas HUVER | Alexandre ESCOFFIER



ZOOM SUR

IRRIGATION, UNE ANNÉE 2023 COMPLIQUÉE

La Chambre d'agriculture de l'Isère édite chaque année des bulletins d'avertissement afin de conseiller au mieux les agriculteurs irrigants dans le pilotage de leur irrigation. En 2023, **16 bulletins ont été édités entre le 09 mai et le 29 août.** Le printemps plutôt pluvieux, malgré la sécheresse hivernale, a permis de limiter les irrigations des cultures d'automne comme le blé. Durant l'été, plusieurs épisodes caniculaires de forte chaleur et de forte demande climatique se sont succédés, particulièrement en juin et en août. Le département a été marqué par une forte hétérogénéité nord/sud dans les précipitations, entre la zone de montagne qui a reçu plus de 250mm entre le 1er juin et le 31 août, la plaine de la Bièvre autour des 170mm et le nord Isère dont le cumul n'a pas dépassé les 150 mm sur cette même période.

Cette année 2023 a été marquée par d'importantes restrictions sur l'ensemble du département (hors grands cours d'eau). Pour palier cela, la Chambre d'agriculture et l'Association des Irrigants de l'Isère (ADI38) ont négocié la mise en place d'une dérogation « volumes hebdomadaires », afin d'alléger la charge des irrigations et de permettre une meilleure gestion des volumes à la semaine.

Aline BUCHÉ
aline.buche@isere.chambagri.fr

PROJETS SUR L'AUTONOMIE PROTÉIQUE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation des fourrages au changement climatique et la recherche d'autonomie protéique sont des enjeux économiques et techniques pour l'avenir des élevages. La Chambre d'agriculture de l'Isère s'est donc investie dans 3 projets d'expérimentations PEPIT :

Le projet « AURA Protéine » avec la mise en place d'un essai luzerne sur une exploitation des Terres Froides. L'objectif est de tester des variétés de luzerne afin d'identifier les plus pérennes et exprimant le mieux leur potentiel. Le projet inclut des actions d'animation autour de groupe d'agriculteurs avec un GIEE. Des visites d'essais en Isère et hors département sont prévues, ainsi que des échanges avec d'autres collectifs pour aborder : les prairies multi-espèces, les légumineuses sous couvert de céréales, la rénovation des prairies, les protéagineux.

Le projet « RESYF » vise à accompagner une exploitation afin d'adapter son système face aux enjeux du changement climatique (nouvelles rotations, composition des prairies, découpage des prairies, optimisation des dates de fauche). Pour évaluer l'impact de ces changements/adaptations, des indicateurs seront calculés en 2024.

Le projet « PME kidure » a pour objectif de développer un outil permettant de préconiser aux agriculteurs des mélanges prairiaux plus résistants au sec et plus riches en protéines en partant de leur mélange de base. Cet outil a pu être testé au cours de l'année 2023 et des essais ont été mis en place afin de comparer les performances des prairies « traditionnelles » avec celles recommandées par le conseiller.

Nina LOPEZ
nina.lopez@isere.chambagri.fr

Elisabeth JACQUET
elisabeth.jacquet@isere.chambagri.fr

PARTENARIATS & ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE

Être un acteur majeur de l'accompagnement agricole par du conseil accessible, facilitateur et efficient.

NOS PARTENARIATS EN CHIFFRES

14 CONVENTIONS SIGNÉES AVEC LES EPCI POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE TERRITORIAL, AVEC DÉFINITION DE PLANS D'ACTIONS PARTAGÉS ET MISE EN COMMUN DE MOYENS POUR LES RÉALISER.

Sur les 18 EPCI iséroises

1 AVEC LE PNR DE CHARTREUSE

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES BALCONS DU DAUPHINÉ

L'année 2023 a été marquée par l'élaboration de la **convention de partenariat entre la Chambre d'agriculture de l'Isère et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné**, située dans le nord Isère.

Cette convention permet la mise à disposition d'une conseillère territoriale de la Chambre pour mener, en partenariat étroit avec les services de la collectivité, un certain nombre d'actions. Elles concernent l'accompagnement de la **stratégie alimentaire territoriale** (qui se déclinera par l'émergence d'un Plan Alimentaire Territorial en 2024) et, plus largement, le développement de projets en lien avec l'agriculture du territoire (installation / reprise, développement des exploitations, la gestion de la ressource en eau, la sobriété énergétique & la gestion des déchets...).

Sera également redynamisé le **Comité Territorial «Boucles du Rhône en Dauphiné»**, qui intervient aussi sur la collectivité voisine Lyon Saint Exupéry en Dauphiné. Ce comité est une instance agricole de réflexion et d'action qui se positionne aux cotés des collectivités et au plus près du terrain pour agir.

Françoise EUDIER PONS
francoise.eudierpons@isere.chambagri.fr

ZOOM SUR CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ISÈRE & LE SYNDICAT DES VINS DE L'ISÈRE

Cette convention a pris effet le 1er janvier 2023 pour 3 ans.

Elle concerne 3 missions assurées par la Chambre d'agriculture : la gestion de la vie syndicale, l'organisation du concours départemental des vins de l'Isère et l'instruction des dossiers de demande de subvention des exploitations viticoles.

Marie MALLET
marie.mallet@isere.chambagri.fr



FORÊT, ARBRE ET BOIS : VOLS DE DRONE POUR DÉTECTION SCOLYTES PAR PHOTO-ANALYSE

La surveillance sanitaire des massifs est un travail long et fastidieux, particulièrement dans nos zones de montagnes. Aussi, depuis 2019, le service forêt de la Chambre d'agriculture de l'Isère s'est doté de **drones pour gagner en temps et en précision dans la localisation des bois dépérissants et identifier les propriétaires concernés**.

Prendre de la hauteur nous amène à voir les éléments d'une façon différente; ainsi grâce au drone, il est possible de saisir et d'analyser de façon précise la canopée (étage supérieur de la forêt) non perceptible depuis le sol. La machine (drone multi-rotor ou aile volante) embarque un appareil photo qui recueille des centaines d'images de la zone touchée. Une fois le traitement effectué, les conseillers peuvent superposer le cadastre à l'assemblage de photographies aériennes de la zone géoréférencée. Cela permet une détermination immédiate des propriétaires touchés. Ils sont avertis de la situation et un chantier de regroupement (appelé massification) peut leur être proposé pour valoriser au mieux les bois touchés et éviter la propagation du foyer.

La lutte contre le scolyte (insecte ravageur) est un véritable enjeu pour nos forêts d'altitude et s'envisage dans une logique de gestion de massif. Les collectivités sont donc les premières à solliciter la réactivité des drones.

Tiphaine DANNOUX
tiphaine.dannoux@isere.chambagri.fr



SÉCURISER ET OPTIMISER SA DÉCLARATION PAC POUR LA CAMPAGNE 2023

Afin d'accompagner au mieux les agriculteurs sur les notions d'éco-régimes, les critères environnementaux (lutte contre l'érosion, biodiversité, infrastructures agro-écologiques) et les conditions d'accès aux aides issues de la nouvelle réglementation PAC (2023), la Chambre d'agriculture de l'Isère a déployé un plan d'information, de formation et d'accompagnement sur l'ensemble du département. Avec le soutien du réseau des Chambres, nous avons également pu tester sur cette première année de changement de législation, un outil de simulation des aides PAC 2023-2027. Avec précision, cet outil permet à toute exploitation d'évaluer l'impact de la nouvelle PAC sur son système de production.

Au cœur de notre conseil stratégique, la télédéclaration PAC est le premier dispositif, en nombre d'agriculteurs, que la Chambre d'agriculture de l'Isère accompagne. En 2023, ce sont **897 dossiers de demandes d'aides PAC** qui ont été déposés par la Chambre d'agriculture, soit 23 % des dossiers en Isère. Cette assistance à la télédéclaration se fait par rendez-vous individualisé et mobilise **29 conseillers spécialisés** sur **9 sites de rendez-vous**, de mars à mai.

« Grâce à son expertise métier, la Chambre d'agriculture de l'Isère est la structure qui dépose le plus de dossiers PAC pour les agriculteurs en Isère. Cet accompagnement individuel sera poursuivi en 2024 aux vues des nombreux changements induits par la réglementation 2023 »

Robinson STIEVEN
robinson.stieven@isere.chambagri.fr



FORMATION BILAN ANNUEL

« La Chambre d'agriculture reste l'organisme de formation principal des agriculteurs et futurs agriculteurs. En 2023, nous avons poursuivi notre contribution à l'amélioration des performances des agriculteurs en proposant des formations avec des méthodes pédagogiques innovantes et participatives, en faisant appel à des experts techniques extérieurs et à nos formateurs internes qui développent leurs compétences chaque année. »

770 stagiaires formés

88 sessions de formation

+ de **9 268** heures de formation

dont **275** sur la thématique de l'installation

dont **38** pour les porteurs de projets

dont près de **la moitié** pour les porteurs de projets

PROJECTION 2024

- Des formations pour répondre aux enjeux agricoles :
- Je calcule mes coûts de production sur mon activité de transformation laitière.
 - Je me prépare à l'implantation d'un projet agrivolataïque sur mon exploitation.
 - Je reconnais les plantes bio indicatrices pour mieux comprendre mes sols.

Et aussi... le développement de la formation **Certicréa**, lancée en 2023, parcours certifiant dédié aux porteurs de projets leur permettant de développer leurs compétences entrepreneuriales et ainsi sécuriser leur démarrage d'activité.

Muriel CANU | muriel.canu@isere.chambagri.fr

STRATÉGIE FONCIÈRE & TERRITORIALE

La terre est le support premier de l'activité agricole et de ses entreprises. Dans un contexte de forte pression foncière en Isère (perte de 907 ha/an), la Chambre d'agriculture a réaffirmé sa volonté politique d'agir pour la préservation du foncier agricole et conforter la ferme Isère.

BESSE EN OISANS : NOUVELLE ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE (AFP)

Depuis le 1er juillet 2023, l'Isère compte sa 37ème association foncière pastorale créée dans le département : l'AFP de Besse en Oisans (1 394 ha de pâturage d'altitude). Ce sont ainsi **près de 660 propriétaires agricoles répartis sur 7 116 parcelles d'altitudes qui sont réunis en AFP** pour gérer collectivement cet espace et permettre le maintien de l'activité agricole au travers du pastoralisme.

Dans ce projet, la Chambre d'agriculture de l'Isère a été sollicitée en 2021 pour l'animation et l'étude du projet de création. Le passage en outil AFP autorisée a été créée pour répondre à plusieurs objectifs :

- Conventionner avec les éleveurs et groupement pastoraux et ainsi sécuriser l'accès au foncier pour ces derniers;
- Pouvoir mieux gérer les loyers issus de l'activité agricole et faire l'intermédiaire avec les nombreux propriétaires;
- Maintenir l'activité agricole dans ces zones difficiles à exploiter (débroussaillage, clotures fixes, chemin d'accès, aménagement de point d'eau pour l'abreuvement, etc.) en étant éligible aux aides à l'amélioration pastorale;
- Concilier les pratiques pastorales, enjeux environnementaux et usages touristiques par l'application des préconisations issues du diagnostic pastoral réalisé par la Fédération des Alpes de l'Isère en 2021.

Plusieurs autres communes de l'Oisans ont également choisi d'être accompagné par la Chambre d'agriculture de l'Isère pour créer leurs propres AFP et ainsi préserver l'agriculture de montagne, moteur économique et support de ces paysages d'exception. La prochaine AFP est déjà en cours d'étude sur la commune d'Ornon avec près de 500 ha de surface.

Aymeric BOSNEAGU | aymeric.bosneagu@isere.chambagri.fr

Accompagnement des **36 AFP** en Isère et de l'AFA de Crolles dont **18** sont de nature juridique « autorisées » et **18** sont « libres » Elles représentent un total de près de **20 000 ha**

3 sont en cours de création

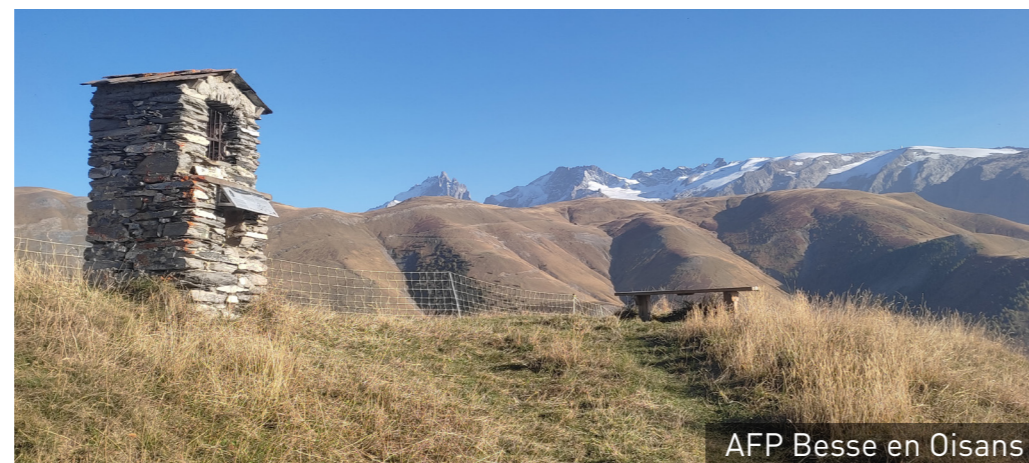
MULTIFONCTIONNALITÉ DES SOLS : COMMENT FAIRE PARLER LES DONNÉES !

La préservation de la multifonctionnalité des sols (fonctionnalités productives, écologiques, hydriques ...) est un enjeu majeur que les dernières évolutions législatives ont réaffirmé (loi Climat et Résilience...). Pour accompagner les territoires dans la gestion des sols, la Chambre d'agriculture de l'Isère a engagé un premier travail de réalisation de cartes thématiques (cartes de potentialités culturelles, cartes de réservoirs en eau des sols, cartes de sensibilités agro-environnementales ...). Elles sont élaborées à partir du **Référentiel Régional Pédologique de l'Isère (1/250 000)** qui cartographie les sols et leurs propriétés (texture, profondeur, pierrosité, drainage...). Ces cartes peuvent permettre d'alimenter les réflexions liées à la mise en place de document de planification (SCoT, PLU...) ainsi qu'à la mise en œuvre, par les collectivités territoriales, d'outils de préservation du foncier (ZAP, PAEN...).

Grâce à une approche qualitative, nos experts font parler les données caractérisant les sols pour appuyer les démarches territoriales et favoriser la préservation du foncier agricole.

Jean-Pascal MURE
jeanpascal.mure@isere.chambagri.fr

Camille GRASSIES
camille.grassies@isere.chambagri.fr



AFP Besse en Oisans

MÉTHANISATION AGRICOLE : LES VALS DU DAUPHINÉ S'ENGAGENT

Le développement de la méthanisation agricole peut émerger à partir de projets portés par les agriculteurs, elle peut-être aussi à l'initiative des collectivités locales.

Au-delà des 3 unités de méthanisation déjà en fonctionnement, (1 industrielle et 2 agricoles), la Communauté de commune Les Val du Dauphiné souhaite explorer son potentiel et les possibilités d'en développer de nouvelles. Les demandes en gaz du territoire sont fortes (résidentiel et industriel) et la méthanisation peut rendre l'agriculture du territoire plus robuste et résiliente.

L'implication de la Chambre d'agriculture de l'Isère s'est exercée à plusieurs niveaux et ce dès l'émergence du projet (2022) : consultation de bureau d'étude pour la faisabilité, participation au comité de pilotage, identification des gisements agricoles potentiels, lancement d'une enquête auprès des agriculteurs du secteur pressenti.

Thomas BÉHAL
thomas.behal@isere.chambagri.fr

Jean Paul SAUZET
jeanpaul.sauzet@isere.chambagri.fr



ZAP/PAEN DES OUTILS D'AMÉNAGEMENT EN PLEIN ESSOR

Le contexte isérois est particulièrement propice au développement de ZAP (Zone d'Agriculture Protégée) et de PAEN (périmètre de Protection des espaces agricoles et naturels périurbains), **2 outils qui visent à protéger durablement les surfaces agricoles de la pression foncière.**

Les ZAP sont délimitées par arrêté préfectoral. Elles permettent de préserver des terrains agricoles qui présentent un intérêt général en raison :

- soit de la qualité de leur production,
- soit de leur situation géographique,
- soit de leur qualité agronomique.

En Isère, on les trouve principalement dans la vallée du sud Grésivaudan en lien avec la production de la Noix de Grenoble, ou pour protéger des périmètres d'irrigation (ZAP de Charnècles/Renage et ZAP de St Prim).

Les PAEN délimitent des périmètres d'intervention pour la protection d'espaces agricoles et naturels périurbains également, mais sont associés à des programmes d'actions d'une durée de 5 ans élaborés en concertation avec les agriculteurs des territoires concernés afin de défendre les enjeux agricoles de ces territoires et de faire vivre un programme qui dynamise et valorise l'activité agricole locale.

La Chambre d'agriculture et le Département de l'Isère travaillent de manière étroite avec les collectivités sur l'élaboration des PAEN. À ce jour, on compte en Isère :

- 3 PAEN validés avec programmes d'actions en place : CAPI (8 communes), Sassenage, Le Touvet.
- 3 PAEN en cours de construction : Grésivaudan (13 communes), METRO Rives Gauche (9 communes), Voreppe et il y a aussi un projet d'extension du PAEN de la CAPI (15 communes).

D'autres projets sont en réflexion sur notre département.

Sylvie FANJAT
sylvie.fanjat@isere.chambagri.fr

LE GIP AU SERVICE DE LA STRATÉGIE ERC AGRICOLE

L'année 2023 a permis au GIP-FDIAA* de conforter son positionnement d'**outil privilégié pour la gestion des fonds issus de la compensation collective agricole**. La forte implication des collectivités, et donc des territoires, dans la gouvernance du groupement est un des facteurs clés de réussite dans l'émergence et la traduction opérationnelle des projets soutenus par le FDIAA. Pour rappel le GIP, porté par la Chambre d'agriculture et 6 EPCI de l'Isère, a pour objet de soutenir les projets structurants favorables au maintien et au développement de la valeur ajoutée agricole en Isère, afin de pallier la réduction des espaces agricoles. En 2023, le GIP a, en ce sens, procédé à la pré-instruction des dossiers de demande de subventions de plusieurs projets dans le cadre du dispositif de compensation collective sur les territoires de SMVIC (point de vente collectif) et de la CAPV (légumerie-conserverie).

* Groupement d'Intérêt Public porteur du Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agroalimentaires de l'Isère

ZOOM SUR

LE ZAN APPLIQUÉ À LA CONSTRUCTION AGRICOLE

La loi Climat et Résilience fixe un objectif à horizon 2050 : l'atteinte du « Zéro Artificialisation Nette » afin de protéger les espaces naturels. Sur la première tranche d'application (2021-2031) de la loi, la consommation d'espaces doit être divisée par deux. Dans ce cadre, les constructions liées à l'agriculture sont écartées du décompte des espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF).

Ainsi, à partir de 2031, chaque région pourra opter, via son document de planification, pour réserver par avance une enveloppe destinée aux projets agricoles. D'où l'importance de disposer, dès à présent, d'une vision précise de ce que peut représenter l'enveloppe d'artificialisation liée aux bâtiments agricoles. Pour cela, la Chambre d'agriculture de l'Isère souhaite développer la mise en place « d'observatoires agricoles » au niveau des territoires. Sur la base des demandes d'autorisations d'urbanisme, une analyse de la consommation foncière et des dynamiques agricoles induites sur les territoires pourra ainsi être réalisée.

Camille GRASSIES
camille.grassies@isere.chambagri.fr

200 avis sur des permis de construire

35 avis sur des PLU ou PLUI



Céline FAILLIE
celine.faille@isere.chambagri.fr

NOS ACTUALITÉS 2023

MESURES FEADER : BILAN

En tant que guichet unique, la Chambre d'agriculture de l'Isère répond aux questions des agriculteurs sur l'éligibilité de leur projet, et va jusqu'à proposer une prestation de montage et dépôt de dossier dans le cadre d'un besoin plus poussé.

Sur le volet irrigation, la Chambre d'agriculture, par le biais de l'ADI38 (Association des Irrigants de l'Isère) a réalisé la prestation d'accompagnement sur la mesure 205

« Investir sur mon exploitation dans les systèmes d'irrigation agricole » :

32 DOSSIERS ACCOMPAGNÉS
sur un total de 37 jours

1 768 065 € investis
& **741 768 €** de subventions

Les mesures 201 "Investir pour mon exploitation d'élevage" et 302 "Transformer et valoriser mes productions agricoles" ont permis :

entre **30 & 50**
AGRICULTEURS
ACCOMPAGNÉS

18 PORTEURS
DE PROJETS
accompagnés en
prestations

1 NEWSLETTER
dédiée

NOS ACTIONS BIO

En Isère, **15% de la SAU est en agriculture biologique pour 901 fermes certifiées ou en conversion.**

En 2023, au-delà des missions d'accompagnement des conversions, des installations et des filières en AB, la Chambre d'agriculture a mené des actions techniques autour des productions bio : présence active sur Tech&Bio (salon international agricole), animation de 10 temps collectifs, réalisation d'appuis techniques individuels. La journée filière départementale a été un temps fort qui a donné lieu à de nombreux échanges sur la conjoncture et les perspectives, entre les intervenants du département (producteurs, techniciens, opérateurs, collectivités).

Les conseillers ont également été fortement mobilisés pour informer et conseiller dans le cadre des 2 plans d'accompagnement financier de la filière.

Olwen THIBAUD
olwen.thibaud@isere.chambagri.fr

Catherine VENINEAUX
catherine.venineaux@isere.chambagri.fr

INFORMER & ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS – AIDES & ALÉAS CLIMATIQUES

2 webinaires ont été proposés par la Chambre d'agriculture de l'Isère pour présenter toutes les subventions disponibles en Isère (FranceAgriMer, FEADER, Région, Département), accessibles aux exploitations fruitières ou viticoles :

- « Les aides à la filière fruits en Isère », organisé avec l'association Fruits Plus, le 4 avril 2023 : 24 producteurs de fruits inscrits.
- « Les aides à la filière vin en Isère », le 17 mai 2023 : 8 domaines viticoles ou porteurs de projet inscrits.

Marie MALLET
marie.mallet@isere.chambagri.fr

REAGIR : UN RÉSEAU D'ENTRAIDE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN POUR LES AGRICULTEURS EN ISÈRE ET LEURS FAMILLES



Être accompagné par le réseau REAGIR leur permet de trouver des solutions rapidement sans que la difficulté ne devienne fragilité et perdure.

Cécile LAURANSON
cecile.lauranson@isere.chambagri.fr

Jacques HABRARD
jacques.habrard@isere.chambagri.fr

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, ORGANISME UNIQUE DE GESTION COLLECTIVE (OUGC)

L'OUGC38 est l'organisme de gestion des prélèvements agricoles. Sa mission est de répartir les volumes d'eau aux irrigants sur toutes les masses d'eau de son périmètre au travers d'autorisations annuelles. Le périmètre couvre l'ensemble du département de l'Isère et inclut la valloire dromoise. Les volumes affectables à l'usage agricole sont prédéfinis en fonction de la disponibilité de la ressource afin de garantir les usages dans le respect de la préservation de la ressource.

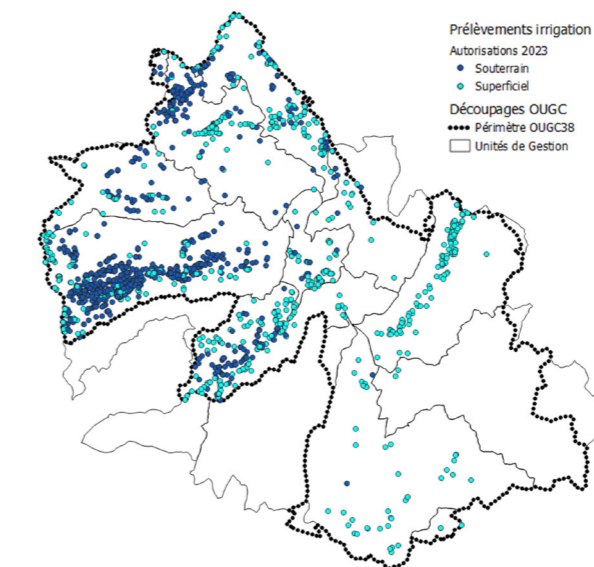
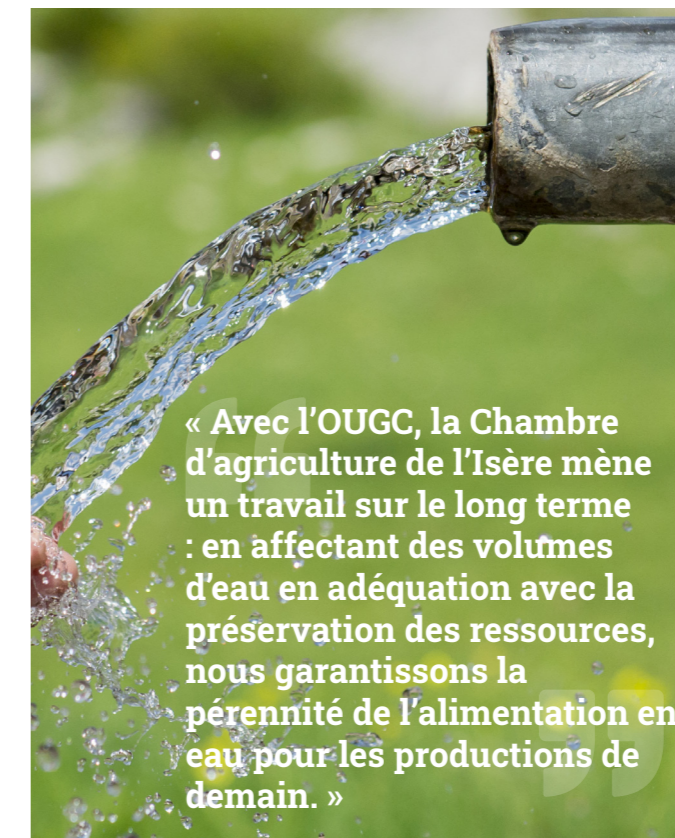
Le volume prélevé déclaré en fin de saison a été de :

40 Mm³

En 2023 : l'OUGC a réalisé **1348 attributions de volumes pour 658 pétitionnaires sur 29 000 ha.**

La saison a été ponctuée de nombreux arrêtés sécheresse sur les différents territoires. Le rôle de l'OUGC est également de prévoir la mise en place des restrictions en cas de sécheresse. Les contrôles réalisés cet été ont montré l'efficacité du dispositif.

Répartition du volume consommé en 2022 :



COOPÉRATION INTERNATIONALE

Fort de son expertise locale auprès des agriculteurs et des collectivités, la Chambre d'agriculture de l'Isère accompagne les transferts d'ingénierie et les échanges d'expériences auprès de partenaires internationaux (Maroc, Liban, Burkina-Faso) sur des domaines allant de la production agricole aux circuits courts en passant par l'organisation du travail, la mécanisation collective et la structuration de filières territorialisées.

Au Maroc, nous avons participé en 2023 au Salon International de l'Agriculture à Meknès (SIAM). Ce temps fort agricole a permis à la délégation régionale de partir à la recherche de prospects/débouchés pour nos entreprises / filières locales (cas de la noix de Grenoble).

Au Burkina-Faso, nous appuyons depuis plusieurs années la Chambre Régionale d'Agriculture des Hauts-Bassins pour des formations et de l'accompagnement de groupes autour de CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) et de périmètres maraîchers collectifs.

Au Liban, nous intervenons en expertise technique sur la structuration des acteurs de la filière pommes dans le nord du pays en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des collectivités de Savoie.

2024 s'annonce être une année riche concernant le Maroc... avec la signature d'un protocole avec l'ANOC (Association Nationale Ovin Caprin), Rom Sélection et le réseau Chambres et une participation au SIAM 2024 avec une délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (entreprises, produits, expertises, lycées agricoles). Ce sera également le lancement opérationnel du projet Liban.

Valérie MORIER GENOUD
valerie.moriergenoud@isere.chambagri.fr





Faire comprendre le métier (et la vie) d'agriculteur au grand public, un objectif de mandature, mais aussi une nécessité pour mieux répondre aux questions que peuvent se poser les citoyens. Zoom sur nos actions phares.

CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LA BIEN TRAITANCE ANIMALE

Le 11 octobre 2023, les membres de la Cellule de Prévention en Elevage ont signé une charte de déontologie. À cette occasion, les structures au centre du dispositif - Chambre d'agriculture de l'Isère, MSA des Alpes du Nord, Département de l'Isère, Direction Départementale des Territoires, Directions départementales de la protection des populations, GDS de l'Isère et Vêto 38 - ont convié la presse sur l'exploitation de David RIVIÈRE, Président de la Cellule et élu à la Chambre d'agriculture de l'Isère. L'objectif ? Expliquer aux journalistes la **notion de bien-être en élevage, la relation homme-animal et les actions menées par la Cellule en Isère.**

ISÈRE AGRI'TOUR : DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

Projet financé par le Département de l'Isère, coordonné par la Chambre d'agriculture de l'Isère et réalisé par les équipes du Dauphiné Libéré, Isère Agri'tour retrace en écrits et en vidéos **10 témoignages dans 10 fermes iséroises.** Une immersion à la rencontre de celles et ceux qui contribuent à faire vivre notre agriculture, avec passion et engagement.

Retrouvez toutes les vidéos



Julie JANNONE | julie.jannone@isere.chambagri.fr

PLATEAUX TV : CHANGEMENT CLIMATIQUE

Deux plateaux télévisés ont été réalisés cette année autour du changement climatique.

- Le premier sur l'exploitation de Yannick BOURDAT, éleveur de Limousines à Marcilloles et membre de l'association Eleveur de Saveurs Iséroises, aux côtés de Christelle CHALAYE, conseillère agro-environnement.
- Le deuxième, centré sur l'élevage, a rassemblé plusieurs acteurs du milieu agricole, dont David RIVIÈRE - élu référent élevage à la Chambre d'agriculture de l'Isère, Valentin POULET - éleveur bovin et associé sur sa ferme Gaec du Luthau, Vincent BOUVARD - gestionnaire du captage de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, Amandine ROUX et Jean-Paul SAUZET - conseillers spécialisés à la Chambre d'agriculture. **Quels impacts du changement climatique sur les exploitations à court/moyen termes ?** Quelles pistes d'adaptation déjà en place ? Les interviewés ont pris la parole pour expliquer les changements déjà en cours en agriculture.



REPORTAGE : TRANSMETTRE SON EXPLOITATION, UN ACTE QUI SE PRÉPARE

Dans ce témoignage "terrain", nos conseillers transmission Aymeric BOSNEAGU et Marion CANAUD reviennent sur le cas concret d'une ferme en recherche de repreneurs en Isère, ainsi que les dispositifs mis en place par la Chambre d'agriculture de l'Isère, comme les formations aux cédants/futurs cédants organisées tout au long de l'année.

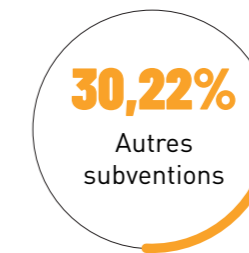
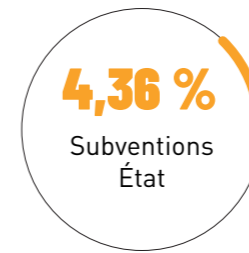
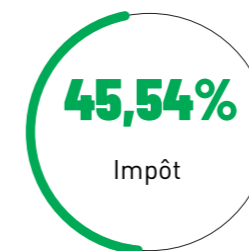
Découvrez la vidéo ici ▶



BILAN FINANCIER & REVUE QUALITÉ

BILAN FINANCIER

Recettes 2023 : 10 082 893 €



Karine FERNANDEZ
karine.fernandez@isere.chambagri.fr

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EN CHIFFRES

1 Chambre départementale
Siège : Moirans

5 000 exploitations agricoles

4 implantations

1er réseau de conseil agricole et territorial certifié

34 élus

97 ETP

PROAGRI TERRALTO
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

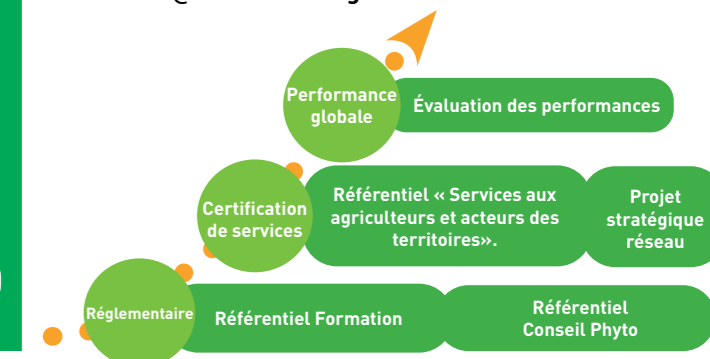
BILAN QUALITÉ 2022

« Notre démarche d'amélioration continue de la qualité des services s'intègre parfaitement dans notre politique d'établissement.

En tant que spécialiste du conseil agricole, notre volonté est de mettre nos clients et nos partenaires au cœur de nos préoccupations, afin de répondre à leurs besoins et viser l'efficience. »

Afin de poursuivre le travail engagé en 2023 sur le développement de notre offre de services, nous mettons en place un processus collectif interne de connaissance partagée de nos prestations et nos formations. Nous allons notamment nous appuyer sur des prestations phares sur lesquelles nous concentrerons nos efforts afin d'en augmenter la notoriété et leur développement en 2024.

Muriel CANU
muriel.canu@isere.chambagri.fr





**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ISÈRE**

34 rue du rocher de Lorzier
ZA Centr'alp
38430 Moirans

04 76 20 67 11
accueil@isere.chambagri.fr

www.isere.chambres-agriculture.fr



NOS IMPLANTATIONS

LA TOUR DU PIN

3, passage Romain Bouquet
38110 La Tour du Pin

LA MURE

36, route de Ponnassas
38350 La Mure

CHATTE

385 A, route de Saint Marcellin
38160 Chatte

VIENNE

27, rue Denfert Rochereau
38200 Vienne

Les actions de la Chambre d'agriculture de l'Isère sont notamment soutenues par : le Département de l'Isère, la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Etat, l'Union Européenne, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le fond CASDAR, les collectivités territoriales.

